



**CCPC A/B de l'AEFE
du 23 février 2021
(recrutement EEMCP2)
Déclaration
SNES-FSU et SNEP-FSU**



Le recrutement 2021 se fait dans un contexte très particulier :

- Tout d'abord, **le contexte sanitaire** remet en cause la mobilité des personnels exerçant déjà à l'étranger et il a forcément un impact sur les projets de départ des futurs EEMCP2. Dans quelle mesure cela a-t-il été pris en compte? Nous pouvons en douter quand nous voyons, dans plusieurs disciplines, des candidats classés seuls sur des postes à faible ou très faible attractivité. Encore plus que d'habitude, c'est prendre le risque de se retrouver avec un ou des postes vacants. Ceci est d'autant plus incompréhensible que nous constatons aussi (nous le verrons au fil des disciplines) que le nombre de candidats classés est plus important sur des postes plus attractifs.
- Ensuite, la généralisation du périmètre zone pour les EEMCP2, en lien avec la **mise en place des Instituts régionaux de formation**, prive le réseau de formateurs dans des pays qui ont des besoins croissants. Cela a aussi pour effet de réduire le vivier des sélectionnés. **Dans ce cadre, nous maintenons que le vivier est encore trop faible.** Une fois que des candidats sont classés 1 sur la totalité des postes, il reste trop peu de réserve, notamment nous l'avons dit sur les postes à faible attractivité.

Ces remarques n'ont rien de nouveau, mais prennent plus d'acuité dans le contexte actuel.

Concernant les entretiens, les candidats ont été sensibles à leur **climat bienveillant** et au respect du cadre annoncé. A contrario, certains ont pour le moins été surpris lorsque le jury se limitait à deux personnes.

Toutefois ce n'est pas cela qui pose réellement problème, mais plutôt le **contenu de certaines questions** aux entretiens qui a pu mettre mal à l'aise ou surprendre certains candidats.

S'il est normal d'interroger les candidats sur le caractère familial du projet, nous nous inquiétons sur des questions très intrusives dans la vie privée.

De même, s'il est normal d'interroger les candidats sur la mise en œuvre de l'évaluation en contrôle continu par exemple, en quoi est-il pertinent de questionner un candidat sur son avis **personnel** sur ce sujet ?

Enfin, s'il est normal d'interroger les candidats sur leur connaissance du réseau, qu'apportent les questions relatives à "CAP 2030" alors même que les personnels du réseau ne sont familiers ni du contenu ni de cet intitulé ?

Nous réitérons notre demande pour que les entretiens soient encore plus cadrés, afin de les rendre objectifs et que l'ensemble des questions répondent à une réelle logique de sélection des candidats.

Nous remercions l'ensemble du bureau et des équipes pour le travail effectué et le professionnalisme.